Contre-Militarisme 1894

Dr A. Corre.

Militarisme

Édition de la Société nouvelle.

1894

par A. Hamon, *la Psychologie du militaire professionnel.* Un titre bien peu batailleur... d'apparence, sentant son philosophe et son savant.

Il ne faut pas se fier aux titres.

Il paraît que ce volume de 200 pages dissimule un épouvantable complot contre la nouvelle base de notre ordre social, qu'il doit ébranler la colonne principale du Temple, qu'il heurte les plus nobles sentiments de la nation française. On ne peut le faire brûler par la main du bourreau, et c'est dommage! On se borne à le mettre en quarantaine, comme un paquet de choses pestiférées que l'on n'essaie pas même de désinfecter..., avec l'espoir que, sous le silence, il se désagrégera de lui-même.

Oui, cet horrible opuscule a osé toucher à la sacro-sainte armée!

L'auteur, pour bien accentuer son intention de présenter une œuvre scientifique, aurait voulu publier son travail dans une revue spéciale de criminologie, où il eût fort bien complété mon *Aperçu sur la criminalité militaire en France* (1). Le directeur de cette revue, homme excellent et qui tout le premier sait à quoi s'en tenir sur la psychologie du milieu portraituré, ne put cependant refouler le fonctionnaire : « Ce que vous dites est vrai, répétait-il à l'auteur, mais pensez donc! publier cela dans ma revue! sous mon égide! Le cours que je professe, devant un auditoire de jeunes gens pour la plupart destinés à l'armée, m'oblige à beaucoup de circonspection. Encore si vous limitiez votre tableau au militarisme d'avant 1789? » Ce fut là l'origine de la transformation du mémoire en livre et le début des pérégrinations du livre chez divers éditeurs, tous plus patriotes les uns que les autres et très effarouchés dans leurs sentiments, à propos d'une œuvre où le patriotisme, en lui-même, n'avait rien à voir.

L'un, au moins, donne des raisons. Il reconnaît que l'auteur est « un laborieux et un honnête »; peut-être abuse-t-il un peu trop d'un système d'équations très simplifiées pour résoudre les problèmes sociaux, pèche-t-il quelquefois par excès de logique. Mais son grand tort, c'est « de généraliser des faits particuliers..., de partir des actes de brutalité, de stupidité de certains galonnés, pour confondre l'armée tout entière dans un commun discrédit », etc. Cela est extra-scientifique, mauvais; cela va contre le patriotisme. Hamon de riposter par une réponse bien typique et que je m'empresse de reproduire, car elle m'évitera la peine de revenir à chaque instant sur certains points de controverse. Il n'a pas généralisé des faits particuliers, car il cite des faits absolument habituels; il a suivi rigoureusement les procédés de l'induction et de la déduction scientifiques et le prouve à chaque page. « Mon procédé est scientifique, car il est analogue

(1) *Archives de l'anthropologie criminelle,* 1891.

à celui employé par tous les naturalistes, les physiologistes, etc., en un mot, par toutes les personnes qui font de la science d'observation et non de la science expérimentale. Si on déniait au penseur la possibilité de généraliser, il n'y aurait plus moyen d'établir une seule vue synthétique sur une série d'observations. Il faudrait rejeter tous les livres de Darwin, Lamarck, Letourneau, Wallace, etc. L'argument patriotique que vous donnez n'a pas de valeur au point de vue scientifique, philosophique. On dit que l'art n'a point de patrie. La science n'en doit pas avoir, et je ne crois pas qu'un savant vraiment digne de ce nom se taise sur une question ou la défigure parce que l'exposé de cette question pourrait être préjudiciable à son pays. Le savant doit chercher la vérité sans parti pris et, quand il croit l'avoir trouvée, la dire, l'exposer nettement, avec ses preuves et ses conclusions, sans s'occuper si, allant à l'encontre de ce qui est admis, elles vont perturber l'ordre social *du moment*. Galilée troublait l'ordre social en affirmant que la terre tournait ; il le répétait cependant et on l'en honore. » Le soldat, le prêtre, le magistrat ne sont pas des indispensables. Ce sont des gens à fonctions nuisibles « et une société qui en serait privée serait bien plus apte au bonheur que la nôtre. Je veux cependant les croire indispensables : je nie que ce soit pour le penseur une raison suffisante pour taire leur psychologie. Si de cette psychologie il ressort que ce sont des fonctions nuisibles, immorales, eh bien ! on cherchera un système pour rendre leurs fonctions morales. Ce système ne se peut chercher qu'à la condition qu'on fasse la lumière sur la nuisance de ces fonctions en leur état actuel. Je ne crois pas à la délictuosité des personnes, mais à celle des institutions. Toutes nos pensées sont, en effet, déterminées par des causes multiples dont les causes sociales sont les principes. Je n'ai donc pas à m'élever contre des personnalités délictueuses, mais bien contre les organes sociaux géniteurs de délits. »

On ne saurait parler avec plus de franchise et de logique.

L'auteur prétendait mettre en lumière des actes détonnants au sein de collectivités très civilisées et aux aspirations de plus en plus hautes. Sans s'occuper de l'utilité ou de l'inutilité d'une institution, il voulait montrer les vices d'un système, contribuer dans sa mesure à une réforme nécessaire.

A priori, on lui opposait l'argument de *ses erreurs*, car affirmer blanc ce qui est blanc, noir ce qui est noir, est erreur du moment que la couleur offusque sur le dos du fétiche militarien.

Les éditeurs qui ont successivement refusé le livre déclarent tous qu'ils l'ont lu, et, aveu très drolatique, qu'ils l'ont trouvé intéressant, très vrai sur divers points. Mais l'éternel *il ne faut pas toucher à l'armée* forme leur

conclusion et motive leur refus de publier l'œuvre. Celui-ci éditerait bien; mais il fournit tel général attaché aux bureaux de la guerre et il s'exposerait à perdre une excellente clientèle; celui-là aurait bonne intention, mais il est le cousin de tel autre général et il risquerait de s'attirer des discussions de famille, etc., etc.

Oh! l'indépendance du livre, l'indépendance des éditeurs, ces pionniers de la pensée!... Tout aussi vraie que le rôle mécénique de ces lanceurs de renommées (surtout profitables à leurs coffres!)

Hamon est un tenace, il songe à solliciter une lettre d'introduction auprès de M. Frédéric Passy, le grand apôtre de la Paix, afin d'obtenir de lui quelques lignes de préface et de montrer, grâce à elles, combien peu agressif est le but qu'il poursuit. La personne à laquelle il s'adresse se fait lire deux ou trois passages, promet la lettre, s'assied à son bureau pour l'écrire, puis, d'un air inspiré : « Non, décidément non, Monsieur, vous n'aurez pas de lettre! Il ne faut pas toucher à l'armée! L'armée française, Monsieur, c'est le dernier refuge de la civilisation contre la barbarie teutone! (1) »

(1) Si le solennel personnage qui a tenu ces propos veut bien réfléchir pendant quelques secondes, après avoir relu le mémoire de M. Frédéric Passy sur les *Pertes des Français dans les guerres du* XIXe *siècle*, il conviendra que le président de la Ligue pour la paix a laissé bien loin derrière lui Hamon, dans ses aperçus critiques contre le militarisme. Qu'il remarque notamment certaine communication de M. Doniol. Je doute que, dans *la Psychologie du militaire professionnel*, il y ait quelque chose d'aussi fort que les révélations suivantes. C'était sous Napoléon le Grand! Le recrutement militaire « ne prenait pas seulement un à un au père de famille tous ses fils; il vidait aussi sa bourse..., celle du riche par le haut prix des remplacements qui s'était élevé jusqu'à 12,000 francs..., celle du moins aisé par le système de spoliation des libérations provisoires. » Le contingent était rempli par les premiers numéros dans chaque canton, mais les suivants « n'étaient libérés que provisoirement et en apparence... » Il leur fallait acheter des dispenses, « on vendait ouvertement des réformes... Pour bien régulariser cet infâme trafic, on était allé jusqu'à faire annuellement, aux directions des contributions directes, des relevés pour connaître la position de fortune de chaque père de conscrit... » Les listes de libération étaient vite épuisées. C'était à qui paierait pour ses enfants, même au prix de la ruine. Mais tout aussitôt un senatus-consulte apparaissait, ordonnant une levée sur les conscriptions antérieures et il fallait recommencer à acheter un remplaçant ou une réforme provisoire. « Les messieurs composant les conseils de recrutement de cette triste et mémorable époque avaient exploité si en grand cette riche mine, qu'un de leurs membres, un général bien connu, avait acquis, avec sa quote-part de la curee, une des meilleures terres de l'Auvergne au prix de 300,000 francs. Elle en vaut aujourd'hui 600,000 et a passé en héritage à son neveu, un des honorables satisfaits du dernier gouvernement parlementaire... » Que dire encore de l'*Instruction générale sur la conscription* de 1811, frappant le réfractaire, l'insoumis, jusque dans les siens! Ce code ignoble « atteignait son père, sa mère, puis ses frères, sœurs et beaux-frères, toute sa famille, tous ceux chez lesquels, exténué de faim, de froid, de fatigue, de misère, il avait bu, mangé, travaillé ou dormi », même toute sa commune. Les garnisaires d'un certain général Simmer, dis-

Le débat se rétrécissait. C'était à l'armée française, uniquement, que l'auteur en voulait ! Il ne s'en doutait guère, ayant pris le soin de puiser ses observations dans tous les pays d'Europe et de prévenir que, s'il avait emprunté davantage à la France, c'était seulement parce que, publiciste parisien, il avait eu plus de facilités pour consulter des documents de langue française. Mais précisément, pour lui, les professionnels perdaient leur étiquette nationale, se confondaient dans une sorte de corporation universelle où s'effaçait leur origine ethnique : choisir les militaires d'un milieu pour les opposer à ceux d'un autre eût été la négation de sa doctrine.

Lassé, Hamon s'en va trouver un dernier éditeur, le sixième, parmi ceux qu'il avait exclusivement choisis dans la catégorie des plus graves. Avec celui-là, ce fut un comble ! L'honnête industriel venait d'acquérir une quasi-célébrité, par la publication d'œuvres à titres très scientifiques, en réalité surtout pornographiques ; cela n'empêcha point sa pudeur de se rebiffer et voici qu'elle réponse il adressa à notre ami :

« J'ai parcouru votre livre, dont la lecture m'a vivement intéressé. J'y ai pris d'autant plus de plaisir, que je partage absolument vos opinions sur le sujet. Mais, toutes réflexions faites, l'ouvrage a un caractère trop pamphlétaire pour que j'ose le présenter sur mon catalogue au milieu de nombreux ouvrages médicaux et purement scientifiques. »

De toute cette histoire, le plus étonné n'a pas été Hamon. Ce fut moi. L'auteur avait bien voulu m'offrir la dédicace de son livre. Il m'avait gracieusement communiqué le manuscrit, demandé mes appréciations, et, en toute bonne foi, j'avais trouvé l'étude intéressante et juste, utile même, comme susceptible d'aider à la suppression d'abus révoltants. Aussi je tombai des nues, lorsque j'appris les refus de publication formulés par

tribués dans les cantons où il existait des insoumis, répétaient parmi les populations les abominables exploits des dragons de Villars chez les Cévennols.

Alors comme aujourd'hui, on se taisait : il ne fallait pas toucher à l'armée, le patriotisme exigeait que l'on supportât tout.

Si patriotisme est synonyme d'amour de son pays, de conservation d'antiques liens d'affection et d'intérêt entre citoyens de même race, si l'armée n'a sa raison d'être que comme la sauvegarde de ces attachements si respectables, il faut réellement compter sur une bien énorme dose d'imbécillité humaine, pour exiger que les peuples honorent des mauvais qui les exploitent sous un uniforme particulier, tolèrent d'eux plus qu'ils n'auraient à souffrir après une absorption complète par l'invasion de mauvais d'autre uniforme et d'autre nationalité.

N'en déplaise aux fanatiques admirateurs des grandes épopées militaires, leurs acteurs, observés d'après les véridiques documents de l'histoire, ne se montrent guère, bien souvent, sous des allures meilleures que des bandits, pour leurs nationaux comme pour les étrangers.

plusieurs éditeurs sérieux. Je me tâtai! Etais-je, à mon insu, devenu un ultra-socialiste, voire un anarchiste? Non pas. Je suis de ceux qui entrevoient pour l'avenir un objectif plus beau que l'étroite conception de la patrie actuelle, du nationalisme avec les rivalités et les haines qu'il déchaîne entre les hommes; mais de ceux aussi qui savent faire la part des circonstances. J'estime qu'avant de s'absorber dans la solidarité cosmopolite, tout peuple a d'abord le droit et le devoir de se conserver comme race, d'éviter d'être la dupe des races égoïstes et antialtruistes, seulement préoccupées de leur intérêt, en exigeant le sacrifice de l'intérêt des plus altruistes; et qu'en face du complot permanent, odieux, de la Triplice, nous avons à affirmer, jusqu'à nouvel ordre, notre nationalité. Etais-je devenu un mangeur de galonnés, un contempteur de parti pris du monde militaire? Certes, j'ai de bonnes raisons pour mépriser beaucoup dans ce monde, ayant eu beaucoup à en souffrir contre l'équité. Mais je ne suis ni un haineux ni un rancunier, et, depuis que j'ai eu le bonheur de secouer l'uniforme, j'ai oublié les vilenies et les ignominies, les lâchetés et les bassesses contre lesquelles j'ai eu trop souvent à m'élever... à mes dépens, bien entendu. Je regarde maintenant les hommes et les choses avec une sereine indifférence, et lorsque je m'avisai d'écrire mon aperçu sur la criminalité militaire, je coupai court à toute chance d'entraînement passionnel, en me plaçant sur le froid terrain de la statistique. Donc, dans mon approbation de l'étude de Hamon, il n'entrait aucune idée de derrière la tête. J'étais perplexe.

Hamon se décida à découper des fragments dans son livre et à donner isolément trois chapitres et ses conclusions à diverses revues (*la Société nouvelle*, *l'Art social*, *la Revue socialiste*, etc.). Les chapitres furent partout bien accueillis; même, l'un d'eux reçut les éloges d'un éminent sociologue, le Dr Colajanni, dans le *Secolo* de Milan (1). Ainsi je n'avais pas eu tort dans l'expression de mon opinion du début : depuis, j'ai lu et relu les bonnes feuilles du livre et mes appréciations ne se sont pas modifiées.

Enfin, le livre a trouvé éditeur en Belgique (2)! Voyons ce qu'il est dans son ensemble.

(1) Il y a bien eu quelques protestations de *Professionnels :* il fallait s'y attendre. Elles se résument en ce très singulier système d'argumentation : l'auteur est sans doute un *vieux* mécontent ou un *jeune* 28-jours non moins mécontent! Des gens très satisfaits d'eux-mêmes ne peuvent s'imaginer qu'il s'en rencontre d'autres qui ne le soient guère d'avoir éprouvé, pour leur propre compte, ennuis, dégoûts, blessures d'amour propre, etc., dans le milieu militarien. Mais, comme le dit Hamon, que les faits émanent d'un satisfait ou d'un mécontent, leur valeur intrinsèque ne change pas; ils sont irréfutables, parce qu'ils sont vrais : cela suffit. (Voir *la Revue des Revues* d'octobre, *le Mercure de France* d'octobre et de novembre.)

(2) M. Charles Rozez, éditeur à Bruxelles. M. A.-L. Charles, libraire à Paris, a bien voulu se charger du dépôt du livre en France.

Qu'est-ce qu'un *Professionnel?* Celui qui vit exclusivement de l'exercice d'une profession. Jadis, du dernier des soldats au premier des chefs, tout le monde était professionnel, dans les armées. C'est dire qu'il existait une corporation des armes, corporation cosmopolite par excellence, car ses membres servaient indifféremment sous tel ou tel drapeau, selon les avantages d'argent, d'honneur et les occasions de profits accidentels qu'ils espéraient rencontrer ici ou là. Au sommet, la caste noble, aux alliances internationales, partout méprisant le peuple; en bas, le troupeau des gens recrutés parmi les tarés des villes et des campagnes. On ne découvre pas le mobile patriotique dans ces hordes : on se bat pour les foyers d'autrui, les intérêts de ceux qui paient le mieux leurs mercenaires et leur procurent les plus grosses pilleries. « Les soldats ne sont composez que de la plus vile partie des peuples, de fénéans, qui aiment mieux l'oisiveté que le travail, de débauchez qui cherchent la licence et l'impunité dans les troupes, de jeunes écervelez indociles à leurs parents, qui s'enrôlent par légèreté : tous ceux-là ont aussi peu d'inclination et d'attachement pour leur maître que les étrangers. »

Qui a écrit ces lignes? Le Grand Frédéric, dans son *Anti-Machiavel* (1), et c'est avec une armée, très largement formée de déserteurs français, qu'il infligea à la France la défaite de Rosbach. Peu lui importaient les conditions de ses recrutements; il savait l'art d'assouplir son monde et il livre sa recette sans marchander (2), elle n'est point à l'honneur de la profession! « J'avoue que l'ordre d'une armée ne peut subsister sans sévérité. Car, comment contenir dans leur devoir des libertins, des débauchés, des scélérats, des poltrons, des téméraires, des animaux grossiers et méchaniques, si la peur des chatiements ne les arrête en partie? »

Aujourd'hui les armées, celles d'Europe du moins, se sont nationalisées. Mais elles conservent dans leurs cadres des éléments bien professionnels, les sous-officiers et les officiers de carrière. Si Hamon a négligé les premiers, c'est afin de mieux mettre en relief l'action du milieu sur une catégorie d'individus plus affinée. S'il a laissé de côté les statistiques de la justice militaire, c'est qu'elles ne dévoilent qu'une très minime partie des impulsivités détonnantes dans la catégorie. Il a pris, comme base de son étude, l'observation telle qu'elle lui était abordable, c'est-à-dire les faits recueillis par l'histoire, le livre courant, le journal, dans les meilleures conditions d'authenticité. De faits spécialisés dans la profession, qu'on ne rencontre sous leurs modalités propres que dans la profession, il était en droit de

(1) Ed. de La Haye, 1741, p. 181.
(2) *Id.*, p. 8.

conclure à une caractéristique professionnelle. Son procédé scientifique est très suffisamment rigoureux, sauf quelques réserves que j'aurai à formuler.

D'emblée, on peut prendre une idée de la psychologie générale des vrais professionnels, d'après le but de la profession. Le militaire, en paix, apparaît comme une superfétation, à moins qu'il ne se révèle comme un instrument destiné à contraindre à l'obéissance, vis-à-vis des détenteurs du pouvoir à tous les degrés, honnêtes ou malhonnêtes, légitimés ou non, les citoyens dont les âpres labeurs servent à le nourrir, à le dorer, à le maintenir au pinacle. Sa raison d'être est la guerre, la chose monstrueuse et antisociale, la synthèse de toutes les sauvageries ancestrales. La guerre! ce mot comporte tout ce que le civilisé abhorre, flétrit, s'efforce de refréner; la destruction des êtres humains, même des femmes et des enfants, même des vieillards et des infirmes (on agit en grand, l'on massacre en bloc, dans maintes occasions; l'on a bien le temps ou la volonté de distinguer entre les victimes!) — le viol (car l'ivresse érotique complète celle du sang, chez les mâles déchaînés, longtemps maintenus à un régime de restriction, opposé à des tempéraments de jeunes); — l'incendie des édifices (où le barbare, par esprit de nocivité, idée de vindicte stupide, confond dans la même œuvre d'annihilation et les objets de valeur banale et les productions géniales, accumulées au cours de plusieurs siècles); — le pillage et le vol (il faut que les cupidités surexcitées se satisfassent, aux dépens des propriétés publiques et privées, chez l'adversaire et même chez le protégé!)

Comment le caractère professionnel se dessine, avec l'éducation qu'exige le but particulier, l'auteur l'expose en une série de chapitres saisissants. Des exemples irrécusables illustrent chaque page, fixent les données de la psychologie en des types vécus, souvent représentés par les plus hautes personnalités de l'histoire. A lire ces révélations attristantes, il semblerait bien que les armées, en tous pays, soient plutôt une école de crime, selon l'énergique expression de Colajanni, que l'école d'honneur et de moralisation qu'on prétend nous forcer à admirer.

Pourtant, il faut se garder d'exagérations dans un sujet aussi sérieux.

Avec Hamon, je nie que la dominante, dans la vocation militaire, soit le dévouement absolu à la collectivité, à la patrie. Si l'institution a pour prétexte et raison d'être la défense des intérêts communs d'un groupe ethnique ou social vis-à-vis d'autres groupes hostiles ou jaloux, ceux-là qu'elle réunit n'acceptent cet objectif que comme un but lointain et indirect; ils ont rêvé l'uniforme, parce qu'ils l'ont vu entourer d'une auréole fascinatrice, ils l'ont endossé, parce qu'ils ont acquis avec lui des moyens d'existence facile et privilégiée : vienne la guerre, elle leur apportera un surcroît d'avantages

et de jouissances. On se battra pour un drapeau, symbole de la patrie sans doute, car cette patrie c'est elle qui assure la solde et l'avancement. Mais on en comprend si mal l'idée, que, vis-à-vis des citoyens qui la composent, on se tient à l'écart (1), on se renferme dans une arrogance méprisante ou brutale : le pékin, c'est-à-dire le citoyen, n'est pour le militaire qu'un inférieur, un paria, et l'on ne se gêne point pour le lui faire sentir. Des officiers, étrangers de nationalités, même au cours d'opérations de guerre, déploieront entre eux plus d'aménités, de courtoisie corporative, qu'ils ne daigneront accorder d'égards à leurs propres concitoyens... civils. Avec quelle rudesse se sont faites, plus d'une fois, les réquisitions pour les troupes, en plein pays français, pendant les grandes manœuvres! Avec quel entrain, en pleins tas de poitrines françaises, les balles des Lebel, les pointes de sabre ou de lance ont été dirigées par les professionnels, au cours de grèves ouvrières ou d'émeutes d'étudiants! Sont-ce là des preuves d'amour pour la masse qui représente le mieux la collectivité, l'agglomération des énergies et des intérêts fondamentaux d'où naît l'entité patrie? Joli type de patriote, vraiment, que l'illustre professionnel de Moltke, désertant l'armée de son petit pays, trop humble pour satisfaire à l'ampleur de ses ambitions, et, sous l'uniforme prussien, plus favorable à ses convoitises d'argent, d'honneurs, de réputation glorieuse, aidant à l'écrasement de ses anciens frères, au démembrement de ses anciens foyers! Le vrai militaire est, d'essence, cosmopolite. On l'a bien vu aux récentes funérailles du maréchal de Mac-Mahon, honorées de la représentation de toutes les armées d'Europe, même de la présence (aux yeux des vulgaires patriotes, au moins inopportune) des cuirassiers blancs de Guillaume II.

Je me sépare de Hamon sur un *point de fait*.

J'admets que tous les arguments qu'il a présentés ont une valeur réelle; que toutes ses observations convergent vers la démonstration d'une caractéristique générale de la profession, peu susceptible de lui mériter l'admiration des hommes réfléchis. Seulement, le milieu ne permet pas l'éclosion des actes immoraux ou criminels qu'il semble préparer, avec la fréquence que l'on pourrait supposer à priori, parce qu'il possède un correctif à ses plus détestables influences. Le foyer est corrupteur, démoralisateur : il n'engendre pas d'une manière inéluctable la corruption, la démoralisation, car les ferments nocifs exigent pour se développer certaines conditions de

(1) Certes, l'officier a le droit d'orienter ses fréquentations d'après ses préférences, et, dans certains milieux, comme aux colonies, sous le régime actuel, j'estime qu'il n'a pas toujours tort de se tenir à égale distance de maints habitants comme de maints fonctionnaires. J'entends donner à mes critiques un sens très général et je les formule surtout d'après l'observation en milieu normal.

réceptivité. Comme il y a, dans des familles criminelles, des individualités qui se détachent vertueuses, il existe, au sein de l'agglomération militarienne, nombre de sujets qui demeurent réfractaires aux contaminations. Des non-tarés succombent aux sollicitations de par l'imitation; des tarés, d'emblée, obéissent aux suggestions perverses. Mais une masse importante des premiers se préserve et beaucoup parmi les seconds se contiennent. C'est que, si l'ambiance est apte à engendrer les entraînements brutaux signalés par Hamon, elle en restreint le déchaînement grâce à la discipline. Je constate purement et simplement un fait. J'ai, pour juger les choses, l'avantage d'une expérience de plus de vingt années, dans le milieu spécial: je n'y ai point observé une moralité supérieure, non plus cette généralisation de scélératesses qu'on lui reproche d'étaler. La discipline fortifie les bons dans leurs résistances aux causes perturbatrices, elle oblige les mauvais à refréner leurs instincts. Contrairement à Hamon, je pense, qu'à égalité de populations comparées, il y a moins d'attentats de droit commun objectivés (vols, coups et blessures, homicides, viols, etc.), parmi les militaires, en France, que parmi les civils de conditions moyennes, petits bourgeois, ouvriers et paysans. Sans entrer dans le détail des causes qui donneraient l'explication d'un tel résultat, je rappellerai les statistiques publiées dans mon *Aperçu de la criminalité militaire*, où mon opinion est très nettement affirmée par les chiffres. La discipline prévient, c'est tout ce que j'entends dire. L'obligation de se soumettre à une règle aide au mâtement des impulsivités les plus compromettantes. Le frein se relâche-t-il ou vient-il à disparaître, les mauvais germes que produit le milieu évoluent tout aussitôt avec plus ou moins d'intensivité : on s'en aperçoit bien à la guerre, où l'homme ancestral reparaît avec toutes les méchancetés du sauvage, doublées de toutes les immoralités du civilisé corrompu (1).

(1) A plus forte raison, quand les chefs laissent se faire, autorisent ou ordonnent, par calculs, ces déchaînements d'êtres humains bestialisés ! Sans remonter au sac de Magdebourg, on en revoit maintes preuves de nos jours !

Un éditeur bien connu pour son indépendance a refusé le dépôt du livre de Hamon, toujours pour la raison que j'ai dite. Pour lui, la psychologie spécialisée par notre ami dans le professionnel militaire est en puissance chez presque tous les hommes de notre temps et pour appuyer son opinion il donne des fragments de lettres bien curieuses, reproduites par *le Correspondant*. Ces lettres émanent d'un jeune sous-officier de tirailleurs qui n'aurait pas eu le temps de se professionnaliser, ayant été tué à l'ennemi, en Afrique, tout au début de la carrière, et qui appartenait d'ailleurs aux intellectuels, avait été lauréat au concours général, etc. M. X. a jusqu'à un point raison; il y a longtemps qu'on a établi que le criminel sommeillait au fond de tout homme ! Mais qui fait éclore ce criminel ou l'étouffe avec plus ou moins de facilité ? L'ambiance. Or, nulle ambiance n'est plus propre à l'éclosion que l'agglomération militaire en action, en guerre. Le jeune

Mais l'action de la discipline n'est guère éducative et moralisatrice, au sens propre de ces épithètes. Elle contient par la crainte, elle ne supprime aucun des éléments générateurs du vice et du crime produits par le milieu. Même, elle diminue sans doute la part des manifestations objectivées, en augmentant celle des manifestations occultes. Elle transforme la délictuosité plus qu'elle ne l'atténue, du moins dans une catégorie, celle qui a l'autorité.

Et c'est ici que nous allons mettre le doigt sur le grand mal de l'institution militaire.

Dans toute collectivité, dans toute catégorie sociale, je ne comprends pas une organisation sans discipline. Je suis de ceux qui considèrent l'anarchie comme une utopie stérile, sinon dangereuse, car elle offre à l'homme, pour objectif, une entière satisfaction de ses appétits, très incompatible avec les exigences des besoins du plus grand nombre, conduirait à l'absorption des faibles par les forts et à un recommencement d'exploitation brutale des masses par un syndicat de cyniques et de violents, exactement comme cela s'est déjà vu et se voit sous d'autres formules de partis politiques. Il faut que les citoyens agglomérés apprennent à se plier à de mutuels sacrifices dans l'intérêt commun, c'est-à-dire à une discipline basée sur un droit nécessaire. Cette discipline ne leur demande que la renonciation à la part de liberté, relativement minime, qui menacerait de léser

homme auquel il est fait allusion était un vocatif : il s'est professionnalisé très vite, qu'on en juge (il s'agit d'une campagne au Soudan) :

« ... Cristi, quelle guerre! Tout homme pris est raccourci incontinent; les femmes et les enfants, emmenés en captivité et donnés aux tirailleurs. L'esclavage est tellement dans les mœurs du pays que nul ne le trouve étonnant, pas même nous... curieux!

« Après l'affaire, j'ai battu la brousse avec quatre spahis et ramené une vingtaine d'hommes; parmi eux, le chef du village, qui essayait de se disculper en disant que c'étaient les Toucouleurs qui l'avaient forcé à les suivre. C'était probablement vrai. Je leur ai fait couper le cou à tous, les ordres étant formels. C'est un de mes tirailleurs qui s'est chargé de l'opération et avec un petit sabre du pays il s'en est acquitté à merveille! »

Le jeune homme espère être décoré, « car il a joliment bêché ».

Comment on civilisait là-bas, « oh! c'était fort simple! Chaque matin, au petit jour, une section emmenait gentiment, dans la verte campagne, les chefs de villages pris la veille, et là, fort proprement, un monsieur très adroit leur faisait rendre gorge en leur coupant le cou. Que veux-tu? Il fallait d'abord faire table rase et régénérer les populations en les lavant dans le sang. »

Et ce sont des lettres écrites à une mère!

Mais que dire à cette citation d'un autre jeune homme, fanatique du métier, déclarant à son père, à sa mère, à sa sœur, — qui l'approuvent! — qu'il chargerait sur eux sans hésiter si on le lui ordonnait!

Qu'on parle donc encore de civilisation dans des pays et à une époque où de pareilles choses s'appellent respectables!

autrui sans profiter à l'irréglé lui-même. Au delà de certaines limites, elle fausserait le ressort social; elle n'amènerait une apparence d'harmonie que sous l'asservissement des caractères et leur avilissement. Et malgré qu'on ait prétendu le contraire, même dans l'armée, la discipline outrée, mal comprise, sans contrepoids, a plus abruti d'êtres qu'elle n'en a réformés. En veut-on la preuve? Je la trouve exposée dans un livre du Dr Artigues (1). Ce médecin militaire, si enthousiaste des beautés de la discipline, reconnaît cependant qu'elle a conduit à de bien piètres résultats dans la catégorie des professionnels subalternes, les soldats et les sous-officiers réengagés :

« Ceux qui se rengagent avec l'intention de servir jusqu'à l'âge de la retraite, sans prétendre à l'épaulette, n'ont en général d'autre ambition que celle d'arriver le plus doucement possible au terme de cette longue carrière. Ils abdiquent immédiatement toute volonté, s'en remettent au tambour de garde du soin de penser pour eux, et arrivent en peu de temps à ne se mouvoir que lorsqu'un coup de baguette leur indique qu'ils ont à faire un exercice, à manger ou à dormir. C'est cette abdication qui produit cette vieillesse physique et morale que nous remarquons dans une partie des hommes de troupe, et qui fait que beaucoup de chefs de corps trouvent que les jeunes soldats offrent plus de ressources que les anciens, mieux disciplinés.....

« J'ai été souvent frappé... de l'apparence de vieillesse, d'apathie morale, que l'on remarque chez un grand nombre de sous-officiers et de soldats qui n'ont que trente et quelques années, et qui cependant ne commettent habituellement aucun des excès qui usent la vie chez quelques autres... Cet effet se produit partout où la règle se substitue à la volonté individuelle...

« Nombre de vieux soldats se laissent aller à l'ivrognerie... Ils tombent alors très vite dans l'abrutissement le plus honteux; aucun sentiment honorable, aucune affection légitime ne les soutient; ils perdent toute énergie et ne conservent d'impulsion que pour courir vers ces jouissances dégradantes dont la recherche exclusive les a perdus. Leur âme devient insensible à tout ce qui pouvait l'émouvoir, plus rien ne vibre en elle, ni honneur, ni orgueil, ni fierté militaire; tout cela se déprime, tout cela se corrompt, et dans cet état la moindre contrariété, la répression disciplinaire la plus légère peuvent faire naître l'idée du suicide... »

Sans doute, l'armée se recrute aujourd'hui en des conditions bien différentes. Elle n'a plus de professionnels d'en bas, reduits à l'état d'animaux domestiques, de machines à manier le fusil; mais elle a des professionnels

(1) *L'armée, son hygiène morale, son recrutement.* Paris, 1867, pp. 61, 67, 321.

d'en haut, qui rêvent encore à obtenir de citoyens militarisés le même automatisme que leurs prédécesseurs recherchaient chez le soldat modèle ou de métier. L'armée s'est nationalisée; elle représente, dit-on, l'âme de la race, de la patrie, et par une contradiction étrange, on abandonne cette âme au même système de pétrissage abrutissant et dégradant, qui, jadis, constituait tout l'art de former le bon militaire. On a des citoyens sous les armes, pour la défense du pays : on les soumet aux obligations d'un code dont on a implicitement reconnu la vétusté, les exagérations et les vices, l'incompatibilité avec les mœurs nouvelles. Même on laisse aux néo-professionnels toute latitude pour en outrer l'application, comme si l'on était pressé d'atteindre au plus vite à l'annihilation des caractères comme des volontés. L'armée, c'est la grande école éducative! Elle continue l'œuvre de la pionnerie universitaire et encaporalise les intelligences au profit de l'opportunisme bourgeois. N'en est-on pas arrivé jusqu'à la transformer en institution de correction, à l'usage des socialistes gênants, comme dans le cas du professeur Mirman, élu député à Reims, et que l'on a essayé d'écarter de la Chambre en lui expédiant une feuille de route avec ordre de rejoindre un régiment, puisqu'il quittait sa chaire! Eh bien! l'on s'est engagé dans une voie néfaste. Le temps n'est plus où l'on pouvait triompher des récalcitrances avec des menaces, des emprisonnements ou des fusillades, imposer la force et le caprice comme règles, de par le principe de l'obéissance passive et de la discipline irraisonnante. Vous voulez à tout prix conserver intacte cette monstruosité? Voyez les conséquences! Si l'attentat banal est en diminution dans l'armée, mieux recrutée, plus apte à se conformer à des obligations reconnues par tous utiles et nécessaires, l'attentat militaire (désertion, refus d'obéissance, etc.) est en augmentation formidable; les punitions les plus excessives ne parviennent pas à arrêter la progression, même on ose prêcher ouvertement l'anarchie dans les casernes. Les intelligents et les indépendants se refusent désormais à être traités en brutes ou en valets, et les plus ardents déclarent qu'ils se moquent d'un patriotisme au nom duquel on les prétend martyriser comme ils ne le seraient pas davantage sous la botte de l'étranger. Il ne vous suffit pas d'imposer une règle, établie jadis pour des catégories très inférieures, indistinctement à des citoyens de toutes cultures, de ramener le savant, l'artiste, le religieux, l'ouvrier et le paysan, de 21 à 45 ans, sous la même loi rigoureuse et rétrécissante; de soumettre, sans palliatif, des citoyens, enlevés du jour au lendemain à la vie civile et à la famille, à l'omnipotente autorité de professionnels, sans égard pour leur défaut d'assuétude au milieu régimentaire. Vous exigez encore de ces pékins le sacrifice de tout amour-propre devant l'injure sanglante, l'impassibilité devant les bourrades,

même l'obéissance au commandement d'actes qu'ils sont physiquement incapables d'exécuter... Et si le supérieur est la cause de catastrophes, d'accidents, de réactions desespérées, vous méprisez à ce point l'opinion indignée, que vous assurez l'impunité à un criminel, parce que ce criminel a le droit d'être tel au nom d'un code particulier, effaçant tous les autres! C'est de la discipline nécessaire, exclamez-vous; c'est ainsi que l'on obtient des armées fortes et invincibles... Je prétends le contraire. C'est de l'indiscipline latente que vous disséminez dans les rangs de l'armée nationale : vous préparez, par les rancunes et les dégoûts encore dissimulés, les désobéissances futures et la dislocation finale.

L'armée n'a jamais été l'amie du peuple et celui-ci l'a toujours tenue dans une suspicion que les façons de son monde ont rendue trop légitime. Elle a beau être transformée, elle est toujours l'instrument prêt à agir contre lui, selon les intérêts d'une poignée de professionnels, devenus les maîtres de la situation, à certains moments psychologiques, de par le principe de l'obéissance passive (très habilement calculée chez quelques-uns, à l'heure des coups d'état). Que dis-je, elle est plus que jamais, sous l'égide du principe, le danger permanent pour nos libertés, car de plus en plus les grandes écoles militaires se remplissent de provenances qui ont appris à mépriser les hommes et les choses du républicanisme dans les jésuitières de France (elles fonctionnent comme avant les fameux décrets!) ou leurs succursales de l'étranger. Nos gouvernants à courte vue ne le veulent pas comprendre et ils s'imaginent trouver un ferme appui dans ces « dévoués serviteurs » qu'ils gavent d'argent et d'honneur, à la contemplation de leurs élans contre les socialistes. Comment douter de la fidélité de l'armée (lisez des officiers) au régime, lorsqu'on a assisté aux brillants essais ici des fusils-Lebel, là des lances-Gallifet, contre des ouvriers et des ouvrières assez malappris pour déclarer très vil et très inique le doux opportunisme! Avec un peu plus d'audace, le général Boulanger eût pu recommencer les débuts d'un Bonaparte. Voilà ce qu'on n'aurait pas dû oublier. Mais si l'on a la mémoire courte pour les grandes leçons de l'histoire, fort heureusement les menues aventures se chargent de tenir l'opinion en haleine et de rappeler à tous ce qu'est resté, au fond, le vrai professionnel. La classe hiérarchisée, dans l'armée et la marine, représente encore ce qu'elle représentait autrefois, un esprit de caste et de privilège, qui blesse nos idées égalitaires et qui, s'alliant aux exubérances de l'autoritarisme, provoque les défiances et les haines. N'est-il pas inouï que, dans cette fin de siècle, il se passe chez nous des faits, comme ceux révélés par Hamon au neuvième chapitre de son livre? Ah! pauvre appelé de 28 ou de 13 jours, tu te crois un citoyen, bien en droit, ton devoir militaire accompli, de reprendre les habitudes cour-

toises de la vie civile. Erreur ! Ecoute et médite ce petit rapport du commandant de la P... du 1er spahis. « Le maréchal des logis X..., du détachement de..., subira 8 jours de consigne au quartier *pour s'être permis d'adresser une carte de visite au chef d'escadron commandant provisoirement le régiment.* Le maréchal de logis apprendra *qu'il ne peut y avoir échange de politesse qu'entre officiers* et ceux-ci n'ont à attendre de la troupe qu'un dévouement muet et des marques de respect. » Au moins, rentré dans ses pénates, le citoyen a-t-il quelque raison de se croire libre de paroles et d'actions. Erreur ! Le code militaire pousse insidieusement des racines jusque dans le milieu civil ; il défend à l'ex-réserviste de mal parler à son ex-officier, « à propos de circonstances relevant du service » ; à celui qui l'ignore, le conseil de guerre l'enseignera en lui octroyant cinq années de reclusion (la peine du traître, celle de maints faussaires et voleurs !) comme au malheureux Hus. Il y a mieux. Sous le règne de ce fétichisme idiot, qu'il est de genre de manifester plus que jamais vis-à-vis de l'armée (toujours synthétisée dans ses professionnels galonnés), nous assistons à des empiètements déplorables. La loi civile doit céder la place à la loi brutale du soudarisme. A Saint-Avertin, deux cultivateurs, MM. F., père et fils, prient un officier de ne pas engager son cheval sur leur propriété ; l'officier n'a cure de leurs observations et même porte un coup de cravache au plus jeune, qui, dans le cas de légitime défense, riposte par un coup de manche de fourche. Battu et peu content, l'officier dépose une plainte par devant le tribunal civil, qui acquitte les prévenus. Il s'entête à poursuivre une satisfaction à laquelle il n'a aucun droit, « enquête et finit par découvrir que le fils F. était soldat *en congé* et qu'il appartenait au 3me dragons. Aussitôt le lieutenant M..., du 32me d'infanterie, porte plainte devant l'autorité militaire ; le cavalier F. est arrêté et traduit devant un conseil de guerre..., il est condamné à trois années de prison. »

Il y a, dans les faits de cette espèce, de quoi surexciter au plus haut point l'opinion, si elle n'était devenue aussi veule. Avec Hamon, je proteste contre l'indifférence qu'ils rencontrent, le triste fruit de cette hypocrisie et de cette platitude bourgeoises, aujourd'hui le revêtement des institutions sociales, comme le champignon puant est celui du fumier. Je nie la moralité et la nécessité de l'obéissance passive, de la discipline non définie. La discipline utile doit avoir ses limites, et, dans tous les cas, comporter dans ses applications la sanction rigoureuse d'une responsabilité effective à chaque degré de la hiérarchie (si j'admets que la genèse des crimes remonte à l'ambiance sociale, contrairement à l'opinion de Hamon, j'admets aussi que la responsabilité individuelle des actes est, dans une mesure, absolument indéniable). Celui-là qui exerce l'autorité, au nom de

la sauvegarde d'intérêts supérieurs, s'il n'est contenu par l'idée d'avoir à répondre des conséquences de ses entraînements, a toutes chances de virer au tyran. Répéter que la conscience suffit à assurer la modération, que le sentiment de l'honneur garde nos officiers contre les impulsivités arbitraires, cela est purement grotesque. Les prédisposés à mal faire, les tarés latents, qui rencontrent dans le milieu des conditions favorables à l'épanouissement de leurs instincts, à mesure qu'ils s'élèvent, ont moins à compter avec la seule barrière d'un refrènement salutaire. La discipline, si dure aux petits, est très légère aux grands.

Jusqu'au jour où il sera permis de supprimer le militarisme, la profession ne sera désormais tolérable qu'au prix de réformes très radicales, qui l'adaptent aux mœurs nouvelles en cours d'évolution. L'esprit moderne a des exigences qu'on ne saurait dédaigner de satisfaire, et, si la dure nécessité d'une époque, où la lutte des nationalités condamne les peuples à la conservation de survivances barbares, nous oblige à avoir une armée, au moins devons-nous nous efforcer de la posséder forte vis-à-vis de l'étranger, mais non pas oppressive vis-à-vis des citoyens, appelés à l'entretenir au prix de si lourds sacrifices.

Assez de l'obéissance passive et de l'autorité irréglée.

Un mauvais esprit de corps (l'esprit professionnel) rend plus évidents et plus révoltants les dangers du principe. Un chef n'a jamais tort, quelque ignominie qu'il commette (1); un inférieur n'a jamais raison, quelque éclatant que son droit apparaisse. Quel système moralisateur ! Sous prétexte de ne point porter atteinte au prestige de l'armée, on lance quotidiennement aux observateurs réfléchis, à l'opinion saine, des défis outrageants, qui obligent précisément la presse indépendante à montrer le milieu sous un jour véritable, c'est-à-dire sous des couleurs assez laides. Après l'affaire des faux poinçons, un officier comptable dont la culpabilité avait été flagrante, est gracié. Voici qu'après les scandales de l'affaire de la mélinite, on accable d'honneurs un général très véhémentement soupçonné d'avoir joué un vilain rôle, on remet en liberté le traître Triponé (2) ! Il ne faut pas que la corporation soit effleurée des moindres défiances : elle ne peut renfermer que des braves gens !

Mais qu'on ne s'imagine pas dévoyer l'opinion, j'entends celle des hommes

(1) Lire dans l'ouvrage de Hamon, p. 159, le résumé du *Scandale de Médéah* et les révélations complètes que le D[r] Boyer a faites sur cette histoire dans sa brochure, publiée à Paris il y a deux ans.

(2) On avait eu grand'peine à se décider à élargir l'honnête Turpin. Quant au pauvre diable de comparse, Fassler, condamné de façon si outrée, on l'eût oublié dans sa prison sans le cri indigné de la vaillante Séverine.

qui n'appartiennent pas à l'opportunisme. L'apparition du livre de Hamon vient à point pour le démontrer et quiconque a le souci de la vérité doit y applaudir.

Si je récapitulais mes souvenirs personnels sur les beautés de l'obéissance passive, j'aurais aussi tout un livre à écrire. Je ne l'écrirai point, l'écœurement, chez moi, commençant à triompher des tendances combativantes. Pourtant, je ne crois pas inutile de mentionner quelques faits. J'ai vu, dans la marine, conserver en activité de service des officiers reconnus aliénés : ils appartenaient à des familles recommandées et à attenances cléricales; ils avaient le droit de commander et de se faire obéir, au milieu de gens sains d'esprit, obligés à exécuter leurs ordres les plus risqués. Un lieutenant de vaisseau, sans cesse poursuivi, disait-il, par des esprits masturbateurs, s'élançait la nuit, sabre au poing, au travers d'un faux-pont où couchaient les matelots, il ne fallait pas qu'on l'arrêtât ; pendant son quart, brusquement, alors que la brise soufflait le plus fort, il ordonnait de déployer toute la voilure et le commandant seul, réveillé en sursaut, pouvait, par un ordre contraire, prévenir une catastrophe. Certain capitaine de vaisseau avait des accès épileptoïdes, pendant lesquels il s'oubliait à frapper jusqu'au sang ses marins et les sous-officiers : un jour, son médecin-major lui arracha des mains son maître d'hôtel ; une heure après cette scène, l'officier faisait demander le médecin et le menaçait d'un conseil de guerre ! J'ai vu, d'autre part, un conseil de guerre maritime refuser à l'avocat d'un neurasthénique l'examen médical de son client et, malgré l'évidence d'une irresponsabilité, prononcer, *pour l'exemple*, une condamnation à mort (affaire Bordelais). Les catégories simplement militarisées n'échappent pas à la contagion du milieu. A mes débuts dans la carrière, à une époque où l'on entrait très jeune et sans diplôme universitaire dans le corps de santé naval, je m'occupais à recueillir des notes, en prévision de mes examens de doctorat ; un chef, qui, lui aussi, avait à subir ces épreuves, me réclama ces notes, et, sur l'étonnement que je lui manifestais d'une pareille demande, me répondit du ton le plus naturel : « Quand vous serez chef, vous en ferez autant ! » Plusieurs fois, j'ai cru devoir refuser d'obéir à des ordres que j'estimais iniques : me jette la pierre qui voudra ! Pêcheur impénitent, je ne regrette pas ma conduite, quelque cher qu'elle m'ait coûté.

J'avais vingt ans et je servais en qualité de chirurgien de troisième classe dans un hôpital colonial. J'avais à cœur de remplir exactement mes modestes fonctions et de conformer mes actes aux prescriptions de la consigne affichée dans les salles. Cela semblait drôle à tout le monde, mais on ne daigna me le dire qu'une fois, pour me défendre de m'occuper de ce qui me

regardait très directement. Le règlement ordonnait au chirurgien de garde d'assister chaque matin, avec le sous-officier de planton, à la pesée de la viande destinée aux malades et à sa mise à la marmite; celle-ci devait être aussitôt cadenassée et la clef ne plus quitter le sergent de planton jusqu'au moment de la distribution. Cela gênait les sœurs, qui, depuis longtemps (j'en avais acquis la preuve), détournaient une partie des rations portées par elles sur les extraits : ne pouvant obtenir de moi l'interruption d'une surveillance embarrassante, elles trouvèrent un moyen très ingénieux de reprendre leurs petites opérations tout en se vengeant du zèle imtempestif d'un naïf. Le médecin chef du service était leur créature dévouée. On s'arrangea pour une scène qui devait aboutir de ma part à quelque éclat punissable (on savait que j'avais un caractère peu flexible). Un matin, arrivant en salle, j'aperçois mon chef et la sœur ricanant; bientôt je suis interpellé avec la dernière grossièreté devant tous les malades, et je reçois l'ordre de me dispenser désormais de toute ingérence dans les affaires des excellentes dames. Je me retourne vers la pancarte où la consigne était écrite, et je réplique que j'obéissais à une règle très catégorique : c'est là qu'on m'attendait. On m'envoya au chef-lieu avec trente jours d'arrêts de rigueur et, pour avoir strictement obéi, comme moi, à la consigne, le sergent de semaine fut cassé.

A quelques années de là, à la Veracruz, riche déjà d'expérience, mais non pas corrigé, c'est-à-dire rompu à tout subir, j'eus à désobéir dans les circonstances suivantes. Un jeune créole, franche crapule, servait d'ordonnance à M le commandant supérieur, capitaine de frégate déjà grisonnant, qui l'employait au recrutement de ses houris (pas un de nous, alors, n'eût deviné un futur ministre dans le personnage bedonnant, vulgairement connu et désigné sous le sobriquet de Poussah). Une après-midi, le marin tire bordée, s'enivre, ose adresser des compliments à la maîtresse du jour et se fait envoyer au fort d'Ulloa, où j'étais détaché comme médecin; pour faire niche à son officier, il se jette en bas des remparts : il se fracture une jambe. Je dresse aussitôt un certificat constatant la nature de la blessure et les circonstances au cours desquelles elle s'est produite; puis je dirige le blessé sur l'hôpital. Le capitaine du fort porte l'événement sur le cahier-journal, où il relève copie de mon certificat. Le lendemain, je vais prendre des nouvelles du blessé, que je trouve couché auprès d'un second-maître amputé d'un bras, la veille, à la suite d'un accident de manœuvre. L'état du jeune homme est grave; on a décidé l'amputation du pied. Alors, pour ménager à ce pourvoyeur de filles le même droit à une pension qu'à son voisin, père de famille et vieux serviteur de l'Etat, on me réclame un nouveau certificat. Je le refuse. Le médecin en chef me donne l'ordre formel de

rédiger séance tenante une pièce où je constaterai que le nommé X... a été blessé en service régulier : je ne dois pas être embarrassé par la transcription de mon premier certificat sur le cahier-journal du fort, on l'a supprimé. Je refuse d'obtempérer à un ordre qui me ferait commettre un véritable faux... et je suis expulsé du conseil de santé avec toutes les foudres que l'on peut me lancer. Cependant, l'on n'osa aller plus loin. D'ailleurs, la semaine d'après, on trouva un médecin assez complaisant pour signer les yeux fermés un nouveau certificat d'origine de la blessure, tel qu'on le désirait.

C'était sous l'Empire.

Voici maintenant, sous la République, une aventure plus grave de conséquences. Je venais de m'élever, très modérément, et dans un article implicitement approuvé par le directeur de notre feuille médicale officielle, contre un mensonge scientifique présenté comme une découverte de haute importance par certain professeur. Cela avait causé grosse déplaisance au directeur de l'hôpital de..., qui ne me pardonnait pas, d'autre part, d'être très initié à ses façons cupides et peu honorables d'exercer la médecine au civil. Le personnage m'avait confié le service des aliénés, et là, j'avais rencontré deux malheureux qu'il y avait lui-même dirigés, pour complaire à leurs familles. L'un n'était point fou, et sur son insistance pour obtenir l'*exeat*, je lui délivrai un billet de sortie; l'autre était un alcoolique très dangereux, que je me crus obligé d'évacuer sur l'asile le plus proche. Le directeur suspendit et mon *exeat* et mon évacuation, et, me faisant appeler devant le conseil de santé au grand complet, m'ordonna de garder (c'est-à-dire de tenir séquestré) le fou prétendu, et de rédiger pour l'autre un certificat où je le déclarerais inoffensif. Je protestai. — « Alors, vous me refusez l'obéissance? — « Je ne refuse pas d'obéir à un ordre militaire, en toute circonstance militaire bien définie; mais je me refuse à déclarer fou un homme qui ne l'est pas, et inoffensif, un homme qui est des plus dangereux; il me semble que, médecin, je dois tenir compte de ma conscience en matière médicale. » — « Votre conscience médicale !... C'est entendu, vous ne voulez pas m'obéir? » — « Eh bien ! non, dans les conditions que vous prétendez m'imposer. » — « Sortez, Monsieur; remettez immédiatement votre service à M. X... » J'en fus quitte en apparence pour cette expulsion. En réalité, je venais de briser mes dernières chances d'avancement, et, reconnu par tous homme de caractère et de conduite honorables, l'un des meilleurs travailleurs du corps, je fus condamné à échoir dans la même fin de carrière que les crétins et les véreux... sans appui, car pour les crétins et les véreux recommandés l'avancement n'a point de limites.

Ne sont-ce pas là des faits très instructifs?

J'ai agi en honnête homme, en résistant à des injonctions iniques, allant d'ailleurs à l'encontre des intérêts de l'Etat ou des individus; mes donneurs d'ordres avaient agi comme des malhonnêtes, sans avoir peut-être la conscience de l'odieux de leur conduite, pas plus qu'ils ne l'eurent, ensuite, du délit ou du crime de diffamation commis à mon égard dans la *note secrète*. Le milieu finit par transformer si bien les caractères, comme le remarque Hamon, qu'il émousse tous les sentiments droits.

La note secrète, quelle arme lâche et scélérate entre les mains d'autoritaires irréfrénés, irresponsables! Elle tue les meilleurs dans l'ombre, et quelque erreur ou passion qu'on y reconnaisse ultérieurement, jamais elle n'est effacée. Le principe exige qu'un supérieur ne se trompe pas; il veut que le dernier des coquins, s'il est plus gradé que le plus vertueux, ait contre celui-ci la raison infaillible, la morale impeccable!

Trop paradoxales sont les prétentions à la dignité, à l'honneur, à l'humanité même (ô comble!) des professionnels militaires.

Je n'admettrai jamais qu'un homme qui exécute une action infâme soit couvert par le principe d'obéissance envers le misérable qui la lui a commandée. Louvois, ordonnant l'incendie du Palatinat, m'apparaît comme un monstre : le bon Turenne des légendes, se conformant aux instructions de ce monstre, n'est, en réalité, qu'un complice misérable, digne de la réprobation de l'histoire.

Il n'y a pas deux morales, et tous les galons du monde ne feront pas que des actes qualifiés crimes sous l'habit civil, méritent d'être qualifiés comme licites ou louables sous l'habit militaire.

L'on commence à réagir contre un principe abominable, mais combien timidement! A propos de la catastrophe du *Victoria*, causée par l'impéritie de l'amiral Tryon, des feuilles ont admiré le stoïcisme des marins, qui, jusqu'au bout, constatant l'ineptie des ordres signalés, ont obéi; d'autres, très judicieusement, ont fait remarquer que si, au lieu d'obéir à de tels ordres, le commandant du *Camperdown* avait hésité, risqué une observation, plus de trois cents hommes n'eussent pas été noyés. Mais, toujours au nom de la même doctrine, on a préféré, en haut lieu, jouer la comédie d'une cour martiale où l'on absolvait tout le monde, les survivants et les morts, que d'avouer la vérité, de répondre aux sentiments intimes du public indépendant. La marine anglaise possède l'infaillibilité dans les personnes de ses chefs, tout comme les armées allemande et française dans celles des leurs.

Et pourtant, il s'est rencontré, parmi les professionnels, de braves gens qui ont eu le courage d'élever la voix contre des actes ordonnés et estimés par eux déshonorants. Il me semble que leur exemple est utile à rappeler, ne fût-ce que pour montrer aux rigides partisans du passivisme et de l'illimité

dans la discipline, le mal fondé de leurs prétentions à juger les choses sans discussion et en dernier ressort, au nom de leur droit et de leur morale de barbares... ou d'imbéciles.

Le général Alexandre Dumas, en Vendée, lorsqu'il connut les ordres donnés par le trop fameux Turreau, de tout brûler, de tout détruire, de tout massacrer, écrivit à la Convention qu'il abandonnait son grade et demandait à aller « servir comme simple soldat dans une armée où il fût permis de faire des prisonniers ». Plus tard, Savary, lui parlant de cette circonstance, ajouta : « Qu'auriez-vous fait, si l'ordre vous avait été intimé de continuer à tuer? » — « Avant d'obéir, répondit simplement Dumas, je me serais brûlé la cervelle. »

En juillet 1830, plus d'un militaire refusa de verser le sang de ses concitoyens, pour le soutien d'un trône étayé sur le jésuitisme. Même un des officiers de la garde royale écrivit au ministre Polignac cette lettre, qui console de bien des bassesses, étalées par maints professionnels, au service des despotismes de toutes étiquettes :

« Monseigneur,

« Après une journée de massacres et de désastres, entreprise contre toutes les lois divines et humaines, et à laquelle je n'ai pris part que par un respect humain que je me reproche, ma conscience me défend impérieusement de servir un moment de plus. J'ai donné dans ma vie d'assez nombreuses preuves de dévouement au Roi, pour qu'il me soit permis, sans que mes intentions puissent être calomniées, de distinguer ce qui émane de lui des atrocités qui se commettent en son nom. J'ai donc l'honneur de vous prier, Monseigneur, de mettre sous les yeux de Sa Majesté ma démission de capitaine de sa garde.

« J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur,

« Le comte RAOUL DE LA TOUR DU PIN.

« 28 juillet 1830. »

A d'autres époques, les Bonapartes purent s'emparer de la nation, grâce à la complicité de professionnels, mis eux-mêmes en puissance d'action de par l'autorité dont un code imprévoyant les avait revêtus vis-à-vis de leurs soldats. Jourdan fut un des rares protestataires contre la journée de brumaire; mais il se laissa créer, un peu plus tard, maréchal de l'Empire; Moreau, républicain intransigeant, fut englobé dans une conspiration et poussé dans les bras de l'étranger. Changarnier, Lamoricière, Cavaignac,

Le Flô et quelques autres flétrirent le coup d'Etat du 2 décembre : on les emprisonna. Les camarades habiles emboîtèrent le pas derrière les audacieux ; les croix, les grades, les situations lucratives et honorifiques furent la récompense de l'infamie des uns et des autres : l'armée compta une élite issue d'un crime et qui se déclara le type de l'honneur. On a gobé cette énormité, jusqu'au jour du châtiment, hélas ! que la France entière eut à partager ! Qu'un émule des Bonapartes, profitant de circonstances heureuses pour une opération de captation nouvelle, tente un coup d'Etat : il est assuré de rencontrer l'appui de nombre de professionnels, avides de profits, faisant passer leur intérêt propre et celui de la corporation avant les droits du peuple, entraînant par force, toujours au nom de la discipline irraisonnante, les bras nécessaires à la tuerie en masse. Car, avec le code et les traditions militaires d'antan, une armée nationale est en réalité dénationalisée; mise entre les mains d'un cadre de professionnels, dépositaires d'une autorité sans limite, elle est comme la propriété d'une horde de prétoriens.

Il n'est que trop vrai :

Une armée, aussi bien organisée qu'elle puisse être, ne sera jamais, dans un monde civilisé, que la démonstration d'une évolution incomplète ou rétrograde; car son objectif avoué est la guerre, la survivance sauvage, et son objectif latent l'entrave aux développements libertaires. Elle est une source de misère, par les sacrifices matériels qu'elle exige et dont souffrent tout particulièrement les professions utiles; un foyer de démoralisation, par les conditions antinaturelles auxquelles elle condamne de grandes agglomérations d'êtres humains à l'âge des activités passionnelles, et par les sollicitations de bas aloi qu'elle éveille chez les hommes préposés à la direction de ces agglomérations. Donc tout esprit philosophique doit rêver, souhaiter et espérer la suppression d'une institution qui mérite bien l'épithète d'antisociale.

Mais un esprit pratique, à l'heure actuelle, est forcé de reconnaître que nous sommes encore à une étape peu avancée dans la voie du progrès, très éloignés de l'union fédérative des nationalités et surtout de la fusion des nationalités dans le socialisme universel; qu'aux rivalités de races qui nous menacent, il faut être en mesure d'opposer un instrument de force équivalent à ceux dont nos frontières sont encerclées. Je ne crois pas au triomphe des cohues, des flots humains poussés par le bon droit, contre des légions rendues très cohérentes par l'uniformité de la direction, quel que soit le mauvais droit qui les met en mouvement. Nous avons à sauvegarder un intérêt qui prime toute considération : l'existence de notre race. Si nous ne pouvons encore organiser notre résistance nationale à la façon du libre et intelligent petit peuple de la Suisse, au moins devons-nous nous appliquer

à avoir des professionnels qui ne soient pas un danger pour le pays, dont la conduite ne soit pas une injure pour les citoyens. Il faut pour cela éliminer sans hésitation des principes et des lois en singulière dissonance avec les mœurs contemporaines ; délimiter nettement les droits et les devoirs réciproques, au cours d'un long service rendu pour tous obligatoire; en finir une bonne fois avec la doctrine immorale, révoltante, dissolvante et pernicieuse de l'obéissance passive et de l'autoritarisme absolu.

Le livre de Hamon est le tableau de tous les abus d'une telle doctrine.

Pour cette raison, je le regarde comme une œuvre utile et saine; car elle oblige les plus obstinés dans leur faux optimisme à ouvrir les yeux, à reconnaître la nécessité d'une réforme. J'ajouterai que, dans le bon sens du mot, l'œuvre est patriotique, car elle met le doigt sur des plaies qui sont une cause trop réelle d'affaiblissement dans notre race :

Les excès du militarisme minent sourdement l'institution; ils appellent les récalcitrances latentes ou objectivées; si l'on n'y prend garde, l'instrument se brisera de lui-même au jour où l'on comptera le plus sur ses services vis-à-vis de l'étranger.



